

pendant, à l'heure actuelle, je crois que nous sommes passablement en mesure de nous assurer de la provenance de ce produit.

L'hon. M. VENIOT: Par la route des Etats-Unis?

L'hon. M. STEVENS: Un certain volume de ces importations nous arrive par les ports américains; cependant, il s'agit surtout de cargaisons qui ont été transbordées.

(Le crédit est adopté.)

Subventions aux paquebots et aux navires
Océan Atlantique

Service entre le Canada et le Royaume-Uni, \$500,000.

Service entre le Canada et l'Afrique du Sud, \$112,500.

Océan Pacifique

Service entre la Colombie-Anglaise, l'Australie et la Chine, \$118,800.

Service entre la Colombie-Anglaise et l'Afrique du Sud, \$84,000.

Service entre le Canada, la Chine et le Japon, \$600,000.

Service entre la Nouvelle-Zélande et le Canada sur l'Océan Pacifique, \$100,000.

Service entre Prince-Rupert (C.-A.) et les îles de la Reine-Charlotte, \$12,000.

Service entre Vancouver et les Antilles anglaises, \$36,000.

Service entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Anglaise, \$18,000.

Service entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway, \$12,000.

Service entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver, \$10,000.

Services locaux

Service entre Baddeck et Iona, \$5,000.

Service entre Charlottetown et Pictou, \$20,000.
Service entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday, \$4,600.

Service entre Grand-Manan et la terre ferme, \$24,750.

Service entre Halifax et la baie Saint-Laurent, \$2,000.

Service entre Halifax, Canso et Guysborough, \$6,750.

Service entre Halifax et Sherbrooke, \$900.

Service entre Halifax, Cap-Breton-Sud et les ports du lac Bras-d'Or, \$3,500.

Service entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton, \$4,000.

Service entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton, \$4,000.

Service entre Mulgrave, Arichat et Canso, \$30,000.

Service entre Mulgrave et Guysborough avec arrêts aux ports d'escale, \$9,500.

Service d'hiver de Murray-Bay et la rive nord, \$40,000.

Service entre Parrsboro, Kingsport et Wolfville, \$2,000.

Service entre l'île Pelée et le continent, \$8,250

Service entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp, \$9,000.

Service entre Pictou, Souris et les îles de la Madeleine, \$37,500.

Service entre Québec, Natashquan et Harrington, \$76,500.

Service entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports d'escale, \$54,000.

Service entre Rimouski et Matane et ports sur la côte nord du Saint-Laurent, \$37,500

[L'hon. M. Stevens.]

Service entre Rivière-du-Loup, Tadoussac et autres ports de la rive Nord, \$9,000.

Service entre la Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac, \$2,500.

Service entre Saint-Jean, Rivière-à-l'Ours, Annapolis, Granville et autres ports d'escale, \$2,000.

Service entre Saint-Jean et Bridgetown, \$800.

Service entre Saint-Jean, Margaretville et autres ports de la baie de Fundy, \$2,800.

Service entre Saint-Jean et les ports du bassin des Mines, \$3,500.

Service entre Saint-Jean et Saint-Andrews, et autres ports d'escale, \$3,000.

Service entre Saint-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale, \$13,000.

Service entre Saint-Jean et Weymouth, \$500.

Service entre Summersville, Burlington et Windsor, N.-E., \$750.

Service entre Sydney et la baie Saint-Laurent, avec arrêt aux ports d'escale, \$18,000.

Service entre Sydney et les ports du lac Bras-d'Or et les ports sur le littoral occidental du Cap-Breton, et l'île du Prince-Edouard, \$20,000.

Service entre Sydney et Whycomogagh, \$10,000.

Dépenses relatives à la surveillance des paquebots subventionnés, \$4,700.

L'hon. M. VENIOT: A l'occasion de ce crédit, j'aimerais à faire observer au ministre qu'au budget de 1934 figurait une allocation de \$1,000 pour le service entre les îles du golfe Saint-Laurent, la baie des Chaleurs et la terre ferme. Je veux parler du service entre Miscou et Shippigan et la terre ferme. Je constate que cette année on a rayé le crédit. Peut-on savoir pour quelle raison?

L'hon. M. STEVENS: Franchement, nous avons constaté que ce service avait diminué d'importance, au point que l'année dernière le nombre des passagers n'a été que de 166. Il m'a paru qu'il n'y avait pas lieu de subventionner ce service, vu que l'on n'en tire guère parti.

L'hon. M. VENIOT: Le ministre souffrira que je lui dise à quoi sert ce service. Il a été inauguré il y a quelques années pour assurer à la population des deux îles de Shippigan et de Miscou des moyens de communication avec la terre ferme. Au début, le navire faisait la navette entre le port de Miscou et Lamèque, sur l'île de Shippigan, et de là se rendait à Shippigan et Caraquet. A ce moment-là il touchait une subvention de \$2,000. Plus tard, le navire dont on se servait, décrépit par l'âge et endommagé par des avaries, fut mis hors de service. Ce service était exploité par une compagnie particulière de pêcheurs et de cultivateurs des deux îles mentionnées. Il y a huit ou neuf ans, on construisit un nouveau navire pour continuer le service. A mon avis, on ne saurait apprécier l'utilité de ce service par le nombre de passagers transportés. Règle générale, le navire sert au transport des marchandises et des accessoires de pêche, surtout à l'automne,